

**Documents à fournir pour le déménagement d'effets personnels
Réunion-France**

A la prise en charge de vos effets à la Réunion

- ✓ Copie de pièce d'identité (*même nom que sur le justificatif de changement de domicile*)
- ✓ Inventaire daté, signé et valorisé (*vous pouvez télécharger une matrice vierge à compléter sur notre site internet*)
- ✓ Justificatif de changement de domicile :
 - * Soit avis de mutation
 - * Soit contrat de travail
 - * Soit certificat de changement de résidence dûment complété et tamponné par la **mairie de départ** (*vous pouvez télécharger notre matrice sur notre site internet et la faire compléter par le service compétent*)

Avant l'arrivée de vos effets en métropole

- ✓ Justificatif d'adresse en métropole :
 - * Soit une copie de bail
 - * Soit une facture récente à votre nom
 - * Soit une attestation d'hébergement si vous logez chez des amis / famille etc...
- Pour être valide, celle-ci doit comporter les 3 éléments suivants :
- Lettre manuscrite de l'hébergeur
 - Copie de la pièce d'identité de l'hébergeur
 - Justificatif de domicile récent de l'hébergeur